



Carte Nationale d'Identité

Pour les majeurs, toute carte d'identité délivrée à partir du 1^{er} janvier 2004 est prolongée de 5 ans sans aucune démarche. (Valable en France UNIQUEMENT)

SUR RENDEZ-VOUS au 03.27.56.57.58

Vous avez la possibilité de faire une pré-demande sur le site : <https://ants.gouv.fr/>
(démarche gratuite !)

Pièces à fournir : Présence obligatoire (mineur et/ou majeur)

- N° de pré demande : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /
- La carte d'identité à renouveler
- Une photo d'identité conforme aux normes et récente (moins de 6 mois)
- Justificatif de domicile : original et récent

(Facture EDF, GDF, EAU, quittance de loyer d'un organisme social ou d'agence immobilière, avis d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, attestation assurance logement, facture de téléphone portable/fixe, relevé CAF APL)

Si vous êtes domicilié chez un parent ou un tiers, fournir

- un justificatif de domicile au nom de celui-ci
- une attestation d'hébergement de plus de 3 mois
- la carte d'identité **originale** de l'hébergeant.

- Etat Civil**
 - Connaître sa filiation : NOM, Prénom(s), date et lieu de naissance des parents
 - Acte de naissance de moins de 3 mois
 - Acte de mariage de moins de 3 mois
 - Jugement de divorce
 - Livret de famille
 - Jugement de mise sous tutelle/curatelle ou mainlevée (cf. ci-dessous)
- Taille

Pour les mineurs :

- Carte d'identité originale du représentant légal
- Si garde alternée : jugement de divorce + justificatif de domicile de la deuxième adresse + CNI des 2 parents

Carte perdue ou volée :

- Déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie)
- Timbre fiscal 25€ (buraliste ou achat sur internet)

Le majeur sous tutelle peut faire seul sa demande de carte d'identité mais son tuteur doit être informé.

En plus des pièces du dossier, il doit fournir les documents suivants :

- Attestation (de moins de 3 mois) déclarant que le tuteur est informé de la démarche de demande de CNI faite par le majeur protégé, et comportant :
 - Nom, prénoms, date de naissance et signature du tuteur
 - Nom, prénoms, date de naissance et signature du majeur protégé
- Photocopie d'une pièce d'identité du tuteur
- Dernier jugement de tutelle